

Alençon, le 8 décembre 2023

MONSIEUR LE MAIRE  
COMMUNE VAL-AU-PERCHE  
MAIRIE

Affaire suivie par Romain Bonneric

61260 VAL-AU-PERCHE

mail : [romain.bonneric@ars.sante.fr](mailto:romain.bonneric@ars.sante.fr)

tél : 07 61 16 19 41

PSV - Type d'eau T1 **Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers en Mairie**  
Ces analyses sont consultables sur <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>  
**SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE**

Prélèvement 00141850  
Unité de gestion 0221 SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE  
Installation TTP 000598 STATION PECHERIE  
Point de surveillance P 0000000628 SORTIE STATION PECHERIE  
Localisation exacte ROBINET EXTERIEUR EAU TRAITÉE  
Commune VAL-AU-PERCHE

Prélevé le : lundi 27 novembre 2023 à 13h50  
par : LAURENT HUE  
Type visite : P2

**Mesures de terrain**

Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABEO ORNE  
Type de l'analyse : METC1

6102  
Code SISE de l'analyse : 00149252

Référence laboratoire : O.2023.14234-2-1

Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

**MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE**

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020 µg/L		0,10
Chlorothalonil SA	0,043 µg/L		0,10
Terbutylazine métabolite LM6	<0,020 µg/L		0,10

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

	Résultats	Limite de qualité	référence de qualité
		inférieure	supérieure
Chlorothalonil R471811	0,523 µg/L		0,10

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00141850)**

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le "chlorothalonil R471811". La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire transitoire définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

le Technicien Sanitaire  
et de Sécurité Sanitaire  
Romain BONNERIC